

(à compléter/signer par le titulaire et à remettre à son Agence)

## IDENTITÉ DU TITULAIRE ET DE LA BANQUE

Madame      Monsieur  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Numéro de PEA-PME : \_\_\_\_\_  
Nom de la banque : \_\_\_\_\_ Agence : \_\_\_\_\_  
Adresse de la banque : \_\_\_\_\_

Par la présente, je vous informe de mon intention de procéder à l'acquisition en PEA-PME des titres suivants :

Nombre de titres	
Montant global (EUR)	
Code ISIN	FR0013328093
Désignation de la société émettrice (dénomination et siège social)	<b>Performance Pierre 4</b> - Société en commandite par action à capital variable minimum de 37.000 euros - Siège social : 21, rue Jacques Cartier - 78960 Voisins-le-Bretonneux - 827 511 189 RCS Versailles
Modalités spécifiques si existantes <sup>(1)</sup>	clause d'indexation ou « earn-out » garantie actif/passif souscription par apport de titres déjà placés dans un PEA-PME libération partielle du capital

(1) si case cochée, je joins impérativement la lettre d'information correspondante datée et signée, qui m'est remise par mon Agence sur demande.

## NATURE DES TITRES

- Registre de l'émetteur :  
parts sociales (SARL)  
titres de droit étranger
- Nominatif administré par la banque (titres de droit français) :  
actions (excepté les actions de préférence)  
certificat d'investissement (CI)

**Cette transaction sera réalisée par** (cocher la case appropriée et joindre les justificatifs indiqués) :

- création de société (projet de statuts)
- souscription à une augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription (procès-verbal d'assemblée bulletin de souscription)
- achat auprès d'un tiers (projet d'acte de cession ou projet d'ordre de mouvement ou projet de déclaration 2759)
- exercice de bons de souscription d'actions inscrits dans le PEA-PME avant le 01/01/2014 (procès-verbal d'assemblée ou bulletin d'exercice)

Je donne l'instruction à la Banque de régler le montant global de la transaction tel que visé ci-dessus, par débit de mon compte espèces PEA-PME, et **joins les coordonnées bancaires du bénéficiaire (RIB/IBAN) situées dans l'ordre de paiement.****Je déclare :**

- que les titres dont l'acquisition est envisagée répondent bien aux différents critères et conditions d'éligibilité au PEA-PME fixés par la réglementation applicable (notamment l'article L.221-32-2 du Code monétaire et financier, consultable sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)),
- avoir vérifié à la date de la présente que la société émettrice satisfait aux conditions prévues aux articles L.221-32-2 et D.221-113-5 du Code monétaire et financier, à savoir :
  - 1) Elle occupe moins de 5000 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2000 millions d'euros. Je suis informé que les données retenues pour apprécier les seuils précités sont celles afférentes au dernier exercice comptable, déposé au greffe du tribunal de commerce ou rendu public par un dispositif équivalent, qui précède la date d'acquisition des titres. Nota : Lorsque la société émettrice des titres a pour objet principal de détenir des participations dans d'autres sociétés, le respect de ces conditions s'apprécie au niveau de cette société et de chacune des sociétés dans laquelle elle détient des participations.
  - 2) Elle a son siège en France, dans un Etat membre de l'Union européenne, en Islande, en Norvège ou au Liechtenstein et
  - 3) Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent (ou elle est une entreprise nouvelle bénéficiant de l'article 44 sexies du Code général des impôts (CGI) ou une société de capital-risque relevant de l'article 208 3° septies du CGI).
- être informé et accepter que, dans l'attente de la publication du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts (BOFIP) relatif au PEA-PME, la Banque applique au PEA-PME les mêmes règles que celles prévues par le BOFIP pour le PEA ;

Paraphe

- être informé que les titres ne figureront sur mon PEA-PME qu'à réception par la Banque de l'attestation délivrée par la société émettrice certifiant la réalité de l'opération et l'éligibilité des titres au PEA-PME au jour de la date d'acquisition ;
- être informé que la Banque n'est en aucun cas responsable de la vérification ou de l'appréciation des critères d'éligibilité ou des justificatifs transmis, ce qui relève de ma seule responsabilité ;
- être informé que toute indication erronée de ma part dans cette lettre ou non-respect par mes soins des règles fixées par la réglementation pour l'acquisition de titres en PEA-PME m'expose à une remise en cause par l'administration du régime fiscal du PEA-PME ainsi que le cas échéant à des pénalités et intérêts de retard ;
- avoir pris connaissance et accepté les conditions de fonctionnement et la tarification applicable du PEA ouvert auprès de la Banque, lesquelles figurent dans la convention qui m'a été remis lors de l'ouverture du PEA.
- ne pas posséder et ne pas avoir possédé directement ou indirectement au sein de mon groupe familial (moi-même, mon conjoint, nos ascendants et descendants) plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la société émettrice au moment de l'opération ou à un moment quelconque au cours des cinq dernières années ;
- avoir pris connaissance et accepté les conditions de fonctionnement et la tarification applicable du PEA-PME ouvert auprès de la Banque, lesquelles figurent dans le Contrat qui m'a été remis lors de l'ouverture du PEA-PME.
- avoir été informé du fait que je suis seul responsable de la valorisation des titres non cotés acquis ou souscrits au sein de mon PEA/PME ;
- avoir été informé qu'en cas d'opération de cession de titres non cotés avec clause d'indexation ou « earn-out », clause de garantie d'actif ou de passif ou clause de différé de paiement, je devrai, selon le cas, porter au crédit du comptes espèces de mon PEA les compléments de prix que je percevrais ou bien alimenter préalablement mon compte espèces des montants nécessaires pour couvrir les débits engendrés par l'opération. Je devrai me rapprocher de mon agence pour que la documentation appropriée me soit remise afin que le traitement spécifique soit appliqué ;
- avoir été informé des frais de constitution de dossier pour l'affectation de titres non cotés dans un PEA/PEA PME.

**Par ailleurs, je m'engage :**

- à effectuer tout acte d'administration ou cession par l'intermédiaire de la Banque et à l'informer sans délai de tout projet de mouvement ou mouvement affectant les titres acquis (nature et date de l'opération, cession, remboursement ou échange, nombre de titres concernés, le cas échéant identité de l'acquéreur), notamment en cas d'acquisition de titres qui me ferait franchir directement ou indirectement le seuil de 25 % tel que mentionné ci-dessus
- à donner instruction à la société émettrice de verser sur mon PEA-PME, par l'intermédiaire de la Banque, l'ensemble des produits provenant des titres ci-dessus (revenus, remboursement, produit de cession, etc.) et, le cas échéant, à reverser immédiatement sur mon PEA-PME, par l'intermédiaire de la Banque, tout produit, y compris de cession, que j'aurais reçu directement ;
- à fournir la valorisation des titres préalablement à chaque retrait ou à la clôture du PEA-PME ainsi qu'à toutes dates imposées par la réglementation pour l'application des différents prélèvements.

**Je m'engage à obtenir de la société émettrice qu'elle adresse à la Banque l'attestation d'éligibilité et de propriété établie par ses soins dans un délai de deux mois à compter de la date d'acquisition des titres.**  
**A défaut de réception par la Banque, dans les deux mois d'une opération de souscription <sup>(1)</sup>, de l'attestation de propriété et d'éligibilité établie par la société émettrice, je m'engage à reverser immédiatement sur le compte espèces PEA-PME les sommes initialement prélevées en vue de la souscription. Je reconnais être informé que le défaut de reversement constitue un désinvestissement entraînant la clôture du PEA-PME**  
**De même, je reconnais que dans le cas d'une opération d'acquisition auprès d'un tiers, le défaut de réception de l'attestation précitée dans les deux mois de l'opération constitue un désinvestissement entraînant la clôture du PEA-PME.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature du Titulaire, précédée de la mention manuscrite « Je reconnais avoir été informé que le non-respect des conditions de fonctionnement du PEA-PME constitue un manquement entraînant la clôture du plan »**

<sup>(1)</sup>Dans l'attente de la publication du BOFIP relatif au PEA-PME, l'appréciation du délai de 2 mois s'effectue dans les mêmes conditions que celles précisées dans le BOI-RPPM-RCM-40-50-60-20120912, § 60 à 80 relatif au PEA, consultable sur le site internet de l'administration fiscale à l'adresse suivante <http://www.impots.gouv.fr/>